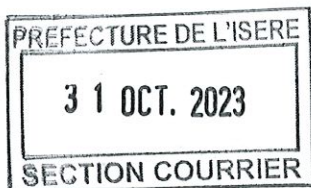


**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Centre Communal d'Action Sociale

**Séance du : Mardi 24 octobre 2023**

**Présents** : Mmes BRUNET JAILLY / SEYMAT / CUILIER /  
LOMBARDO / VIALLE  
MM ALLAMANDO / DUMAS / AKYUREK / DURILLON /  
TRANCHAND



**Absents / Excusés** : Mmes ZULIAN / HAMDI  
M. LEROY

**Pouvoirs** : Mme ZULIAN à Mme LOMBARDO  
Mme HAMDI à Mme BRUNET JAILLY

**Secrétaire de séance** : Mme NEMOZ-MOREL

Le quorum a été atteint lors de la mise en discussion de chacun des points inscrits à l'ordre du jour.

N° 2023/24/10/34

**Objet : RESIDENCE AUTONOMIE – Contrat pour la location et la maintenance d'un service de téléalarme pour hébergement collectif**

La Résidence Autonomie Georges Brassens, composée de 39 logements, propose à ses résidents des services et prestations adaptés à leurs besoins. Un système d'appel malade et de téléassistance est installé au sein de la résidence depuis de nombreuses années.

Fin 2019, L'ADPA (Accompagner à Domicile pour Préserver l'Autonomie) a repris l'Association Sud Isère Téléalarme, par fusion-absorption, et le service technique Téléalarme de la CCIAG (compagnie de chauffage de l'agglomération grenobloise), par cession.

A ce titre, il convient de signer un nouveau contrat avec la société qui gère l'appel malade et la téléassistance.

Il est proposé au Conseil d'Administration,

- **D'AUTORISER** la Vice-présidente à signer le contrat pour la location et la maintenance d'un service de téléalarme pour hébergement collectif.

Le Conseil d'Administration, après en avoir discuté,

- **ACCEPTE** cette proposition.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS ET EXECUTOIRE  
COMPTE TENU DE LA TRANSMISSION EN PREFECTURE

Moirans, le 25 octobre 2023

La Présidente,  
Valérie ZULIAN,  
Et par délégation,  
Mme Joséphine LOMBARDO,  
Vice - Présidente du CCAS

